

ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles à la promotion

- Tout client ayant l'âge de la majorité qui a réalisé un achat à l'intérieur d'une des entreprises participantes (un achat correspond au montant final de l'achat d'un ou plusieurs produits) et qui a inséré un coupon remis par l'entreprise participante à l'intérieur de la boîte de participation ;

Ne sont pas admissibles à la promotion

- Le propriétaire de l'entreprise participante et sa famille immédiate¹;
- Les employés de l'entreprise participante.

Note : Les membres de la famille immédiate ainsi que les employés peuvent être finalistes dans les autres entreprises participantes

OUTILS DE COMMUNICATION

- Coupons de participation ;
- Journal l'Informel ;
- Formulaire d'inscription des entreprises participantes ;
- Boîtes de tirage ;
- Affiches ;
- Dépliants ;
- Activités de porte-à-porte ;
- Courriels ;

ACTIVITÉ OFFICIELLE DE LANCEMENT DE LA PROMOTION

L'activité de lancement de la promotion 2016-2017 « Acheter ici c'est s'enrichir » aura lieu le mercredi 5 octobre 2016 sous forme d'un 5 à 7 au Restaurant du Rond-Point situé au 1781, route 169, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Pour information : **Michel Desmeules, président**
418-349-3447 poste 230 (*laisser le message sur la boîte vocale*)
corporationmlac@gmail.com



Corporation de développement commercial, industriel et touristique de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Promotion 2016-2017 « Acheter ici, c'est s'enrichir » Règlement officiel

CONTEXTE

Dans le cadre de son plan d'action, la Corporation de développement a jugé important de mettre en place une stratégie de promotion de l'achat local, en partenariat avec les gens d'affaires. Dans ce sens, un projet pilote de promotion a été mis en place afin de promouvoir les entreprises de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix auprès des citoyens, et ce, dans le but d'encourager ceux-ci à acheter localement.

Une première édition a donc été réalisée à l'automne 2015. Dans le cadre de celle-ci, les clients ayant effectué des achats à l'intérieur des commerces participants avaient la chance d'être finaliste et ainsi être gagnant d'une bourse de 500 \$ à dépenser à l'intérieur des commerces participants. Pour cette première édition, la Corporation de développement a défrayé l'entièreté de la bourse. Fort de la popularité ressentie par les gens d'affaire, la promotion sera relancée de nouveau tout au long de l'année 2016-2017.

DESCRIPTION DE LA PROMOTION

Les entreprises de la municipalité sont invitées à participer en contribuant financièrement aux bourses qui seront tirées parmi les clients participants. Trois tirages

¹ Dans le présent document, l'expression « famille immédiate » signifie mari, femme, conjoint, mère, père, frère, sœur, fils et fille, qu'ils fassent partie ou non du même ménage.

auront lieu en courant d'année, et ce, à l'intérieur de périodes stratégiques de l'activité économique municipale. Pour ce faire, des boîtes de participations seront installées à l'intérieur des entreprises participantes. Chaque achat local donnera la chance à un citoyen de gagner un prix qui sera déterminé en fonction du nombre d'entreprises participantes. Chaque commerce participant fera le tirage d'un finaliste. Celui-ci sera admissible au tirage qui se déroulera lors d'une activité officielle et aura la chance de remporter une bourse qui devra être dépensé à l'intérieur des commerces participants et aucune contrainte de partage des achats ne s'applique.

Chaque bourse sera remise dans le cadre d'une activité officielle qui se déroulera, en alternance², à l'intérieur des entreprises participantes. Lors de celle-ci, la présence du finaliste gagnant et du commerçant lié à l'achat local sera récompensée par la remise d'un montant supplémentaire qui devra être dépensé à l'intérieur de ce même commerce. De plus, Si le gagnant est membre de la Caisse des Cinq Cantons, il verra sa bourse bonifiée de 100 \$

OBJECTIFS

- ✓ Promouvoir l'achat local auprès des citoyens de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ;
- ✓ Promouvoir les entreprises de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ;
- ✓ Encourager les partenariats entre les gens d'affaires de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

CLIENTÈLES CIBLES

- ✓ Les gens d'affaires de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ;
- ✓ Les citoyens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et des environs.

PÉRIODES DES TIRAGES

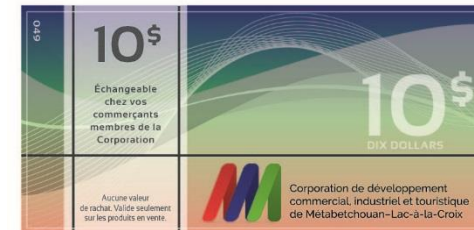
Les tirages auront lieu à des dates déterminées. Les périodes de promotions sont les suivantes :

- ✓ Octobre, novembre et décembre 2016 – Tirage le 25 janvier 2017
- ✓ Février, mars et avril 2017 – Tirage en mai 2017 (date à déterminer)
- ✓ Juin, juillet et août 2017 – Tirage en septembre 2017 (date à déterminer)

² La sélection des lieux d'affaires pour la remise des bourses sera réalisée à l'intérieur des entreprises participantes, mais aussi sur une base de rotation équitable de celles-ci.

PRIX

Trois bourses seront déterminées en fonction du nombre d'entreprises participantes et du budget d'activité. Le gagnant aura une période de trois mois pour dépenser son prix dans les commerces participants.



COÛTS DE PARTICIPATION

La contribution pour la réalisation des trois tirages annuels sera de 120 \$ par année d'activité (Octobre 2016 à septembre 2017).

Les sommes recueillies seront réparties de la façon suivante :

- 20 % en publicité et promotion
- 20 % pour l'activité de remise de prix
- 50 % pour les bourses
- 10 % pour le fonds de roulement de la Corporation de développement

Exception : Les entreprises saisonnières pourront participer à un ou deux des trois tirages, moyennant une contribution de 40 \$ par tirage.

CRITÈRES DE PARTICIPATION DES COMMERÇANTS

- Avoir un lieu d'affaires situé à l'intérieur de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ;
- Être membre de la corporation de développement de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix³ ;
- Vouloir encourager l'achat local à l'intérieur de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ;
- Être présent lors de la remise des prix.

³ Tous les commerçants ayant un lieu d'affaires à l'intérieur de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix sont systématiquement membres de la Corporation de développement commercial, industriel et touristique de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.